

Free double la durée d'appel de son forfait à 2 euros

Avant même d'avoir atteint son premier anniversaire, **Free Mobile** fait évoluer ses forfaits. L'offre à deux euros en l'occurrence. Si le prix ne bouge pas (2 euros TTC et 0 euro pour les abonnés Free ADSL/fibre), le service évolue notablement.

La durée d'appel est ainsi doublée. De 60 minutes on passe à deux heures, auxquelles s'ajoute désormais 40 destinations internationales (Europe, Amérique du Nord et outre-mer). Au-delà, le coût de la minute reste à 0,05 centime (3 euros de l'heure).

Viser la majorité des consommateurs

Voilà qui comblera les petits et moyens consommateurs dont la durée moyenne d'appels mensuelle ne dépasse pas les 2 heures. Une population qui constituerait les deux tiers des consommateurs, selon une [étude](#) de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) de juillet 2011. Soit bien avant l'explosion des forfaits voix illimitée et sans engagement justement induite par l'arrivée de Free sur le marché mobile.

Autre évolution notable de l'offre, le nombre de SMS passe de 60 par mois à illimité. Difficile de faire plus. Et si l'Internet n'est toujours pas proposé à travers le réseau mobile, Free ouvre ses accès wifi en illimité sur ses 4 millions de hotspots revendus (les Freebox des abonnés Internet qui auront laissé leur accès sans fil ouvert).

Enfin, l'option data tombe à 0,99 euro (contre 1,99 précédemment), s'étend à 20 Mo de données (0,05 euro le mégaoctet supplémentaire) et autorise les MMS en illimité également.

Toujours plus offensif

Free Mobile se montre donc plus offensif que jamais et profite d'une position unique sur le segment des petits forfaits pour tenter d'accélérer l'adoption de son forfait à 2 euros. À moins qu'il ne s'agisse de retenir les clients dont les besoins dépassent les limitations du forfait à 2 euros ou attirés par la concurrence. Difficile d'y voir une concurrence des [offres 4G de SFR](#), ce dernier service visant une catégorie d'utilisateurs plus exigeante.

Il n'en reste pas moins qu'à ce tarif pour 2 heures de communication, la minute d'appel tombe à 1,7 centime d'euro (0,017 euro). Un tarif qui se rapproche du coût de la terminaison des appels mobiles (TAM) de 0,8 centime (à partir du 1er janvier 2013) que Free verse à ses concurrents lorsqu'une communication aboutit chez Orange, SFR ou Bouygues Telecom (et les différents MVNO affiliés).

Alors qu'à l'inverse, la filiale d'Iliad facturera 1,1 centime aux autres opérateurs pour les appels reçus vers ses terminaux (en raison des [conditions](#) encadrant le lancement de Free Mobile sur le marché). Le nouvel entrant a donc tout intérêt à multiplier sa base d'abonnés au plus vite pour profiter de ce décalage tarifaire de 0,3 centime avec la concurrence qui disparaîtra en juillet 2013.

Ce nouveau forfait remplace le précédent. Les abonnés actuels en bénéficieront automatiquement. Un vrai cadeau de Noël. Dommage qu'on n'en connaisse pas le nombre. Si [Free revendique 4,4 millions de clients mobiles](#) au troisième trimestre, il n'en détaille en effet pas la répartition entre son forfait illimité et celui à 2 euros.

Crédit photo @ Free

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Connaissez-vous Free ?](#)
